



PROCES - VERBAL

**de la séance du Conseil Communal de Renens
du jeudi 12 novembre 2015, à 20h00
à la Salle de Spectacles**

3^{ème} séance – 2015 / 2016

Séance du jeudi 12 novembre 2015

Présidence de M. Pascal Golay, Président

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, le Bureau, Madame la Secrétaire et moi-même vous souhaitons à tous la bienvenue.

J'adresse mes cordiales salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les municipaux, à notre Huissier, au bureau, ainsi qu'à tous les spectateurs et téléspectateurs qui suivent nos débats à la télévision ou sur internet grâce aux équipes de la société Sonomix pour la retransmission et de la société Maxximum pour le son qui sont également salués.

À ce propos, je vous rappelle que les diffusions TV se dérouleront comme d'habitude le vendredi à 20h, le samedi à 14h ainsi que le dimanche à 19h.

62 conseillères et conseillers ayant signé la liste de présence, l'assemblée peut valablement délibérer, et ce, conformément à l'article 68 du Règlement du Conseil.

Sont excusé(e)s: Mmes Elodie Joliat, Sandra Martins, Victoria Ravaioli-Thibaud et Ranjini Sivanesan ainsi que MM. Vincent Keller, Ali Kilinç, Aso Piroti et Abdullah Tabib

Sont absents: MM. Alain De Col, Hasan Dinç, Seljim Ibrahim, Naïm Lokaj, Carlos Machado, Armando Mateus, Pascal Montemari, Cemal Ozcan, Pietro Russo et Fatmir Sadiku

1. Adoption de l'ordre du jour

Après s'être assuré que l'ordre du jour ait été envoyé dans les délais à tous les conseillères et conseillers, M. le Président annonce qu'il a reçu:

- Un dépôt de postulat par M. Stéphane Montabert intitulé "Des places en crèches pour les gens qui travaillent",
- Une interpellation de Mme Nicole Haas-Torriani relative à la situation des propriétés immobilières de la Commune,

Ces interventions seront traitées prioritairement au point N° 14 de l'ordre du jour juste après le développement de la motion du groupe PLR.

M. le Président ouvre la discussion sur cet ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président soumet l'ordre du jour aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 08 octobre 2015
3. Démission
4. Communications de la Présidence

5. Communications de la Municipalité
6. Communications éventuelles de la Commission des finances
7. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)
8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)
9. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 41 du Règlement du Conseil communal
10. Changement dans la composition des commissions permanentes et commissions intercommunales
11. **Rapport de commission – Préavis N° 84-2015** – Remplacement des applications de gestion informatique (Projet H20-ERP)
M. Yolán Menoud, Président-rapporteur
12. **Rapport de commission – Préavis N° 85-2015** – Demande de subvention en faveur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls et subvention exceptionnelle pour le transport du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui
M. Florian Gruber, Président-rapporteur
13. Dépôts de préavis – Discussion préalable
 - Préavis N° 86-2015 – Projet de requalification de la route du Bois-Genoud à Crissier – Adoption du tronçon situé sur le territoire de la Commune de Renens
Présidence: PSR
14. Motions, postulats, interpellations
 - Développement de la motion du groupe PLR intitulée "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois".
15. Questions, propositions individuelles et divers

2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 08 octobre 2015

M. le Président ouvre la discussion sur le procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 08 octobre 2015.

La discussion n'étant pas demandée, le procès-verbal est soumis à l'approbation du Conseil communal.

C'est à la majorité (1 refus et 1 abstention) que le procès-verbal est accepté.

M. le Président remercie Mme Yvette Charlet pour son travail ainsi que Mme Agathe Barreau pour son travail de relecture.

3. Démission

M. le Président informe qu'il n'a reçu aucune démission puis ouvre la discussion sur ce point de l'ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion.

4. Communications de la Présidence

Mesdames, Messieurs,

*Pour commencer, je vous donne un bref résumé **des résultats pour Renens des dernières élections**:*

Pour ce qui est des élections au Conseil National du 18 octobre, la participation renanaise était de 36.70%

Les principaux résultats, sortis des urnes renanaises, sont dans l'ordre:

- *Parti Socialiste Vaudois : 14'674 suffrages*
- *UDC Vaud : 8'527 suffrages*
- *PLR Les Libéraux-Radicux : 7'982 suffrages*
- *Les Verts. Mouvement écologiste vaudois : 5'396 suffrages*
- *POP-SolidaritéS : 4'078 suffrages*

Pour les autres résultats ainsi que ceux du premier tour des États, vous les retrouvez intégralement sur le site de la Commune sous la rubrique Autorité et administration / Votations-Elections.

S'agissant de dimanche dernier, soit le deuxième tour des États, la participation renanaise fut de 31.40%

Le résultat, sorti des urnes renanaises, donne, dans l'ordre :

- *Mme Géraldine Savary avec 1603 suffrages*
- *M. Luc Recordon avec 1491 suffrages*
- *M. Olivier Français avec 996 suffrages*

Là aussi, vous retrouvez l'intégralité des résultats sur le site de Renens. De plus, le procès-verbal de cette séance les intégrera également dans son intégralité.

Résultats in extenso des élections fédérales du 18 octobre 2015

Election au Conseil des Etats – 1^{er} tour

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins				Participation en %
		Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)*	
7'968	3'015	2'954	8	59	2'895	37.07%

**s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés*

Bulletins	Provenant des partis ou groupements										
	POP-sol	PDC	PLR	PVL	Les Verts	LVB	PSV	UDC	JUDC	Sans dénomination	Total des bulletins
compacts	157	75	338	79	419	18	803	364	51	--	2'304
modifiés	11	20	113	8	27	1	45	75	1	--	301
sans dénom de parti	--	--	--	--	--	--	--	--	--	282	282
TOTAL	168	95	451	87	446	19	848	439	52	282	2887

Suffrages obtenus sur des bulletins	compacts	modifiés des partis ou groupements										
		POP-sol	PDC	PLR	PVL	Les Verts	LVB	PSV	UDC	JUDC	Sans dénomination	Total des bulletins
Béglé Claude	75	0	14	10	2	0	0	1	0	0	30	132
Berkovits Jean-Luc	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18
Buffat Michaël	364	0	0	13	0	0	0	1	55	0	31	464
Chevalley Isabelle	79	0	1	19	7	3	0	4	1	0	43	157
Despot Fabienne	364	0	1	10	0	0	1	0	20	0	21	417
Dolivo Jean-Michel	157	7	0	1	0	0	0	1	0	0	21	187
Français Olivier	338	0	4	113	0	5	0	8	19	0	143	630
Grégoir Sonya	18	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	22
Karlen Dylan	51	0	0	3	0	0	0	0	10	1	8	73
Miéville Laurent	79	0	1	3	2	0	0	0	1	0	8	94
Misiego Céline	157	1	0	0	0	1	0	2	0	0	17	178
Neiryck Jacques	75	0	3	2	0	1	0	0	1	0	18	100
Petit Arthur	51	0	0	0	0	0	0	1	6	1	7	66
Recordon Luc	1222	7	2	14	1	17	0	14	2	0	65	1344
Savary Géraldine	1222	5	2	24	1	12	0	39	1	0	127	1433
Voix éparses	--	1	3	3	0	0	0	1	4	0	16	28
TOTAL	4'270	21	31	215	14	39	2	73	120	2	556	5'343

Résultats du Canton

Electeurs inscrits	Bulletins				Participation en %
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)	
411'764	179'246	1'361	2'870	176'376	43.53%

Majorité absolue: 88'189

Suffrages obtenus par les candidats

SAVARY Géraldine	72'985
RECORDON Luc	68'339
FRANCAIS Olivier	54'439
BUFFAT Michaël	32'271
DESLOT Fabienne	29'737
CHEVALLEY Isabelle	12'625
BEGLE Claude	9'819
NEIRYNCK Jacques	7'590
MIEVILLE Laurent	6'884
KARLEN Dylan	5'538
PETIT Arthur	4'834
DOLIVO Jean-Michel	4'656
MISIEGO Céline	3'915
GREGOIR Sonya	1'451
BERKOVITS Jean-Luc	1'279
Voix Eparses	1'459

La majorité absolue n'a pas été atteinte. Il sera procédé à un second tour le 8 novembre 2015 afin de pourvoir les deux sièges vacants.

Election au Conseil national

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins				Participation en %
		Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)*	
7'968	3'015	2'924	3	45	2'876	36.70%

Totaux des suffrages

LISTES		SUFFRAGES		
No	Dénomination	nominatifs	complémentaires	de parti (total)
1	Jeunes UDC Vaud	1'248	29	1'277
2	Parti évangélique (PEV)	459	2	461
3	Liste du Vote Blanc (LVB)	250	4	254
4	PNS-Parti Nationaliste Suisse	137	117	254
5	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	19	0	19
6	ECOPOP	329	27	356
7	Jeunesse Socialiste Vaudoise	634	0	634
8	POP-solidarités	4'052	26	4'078
9	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	5'313	83	5'396
10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois- e-s	861	6	867
11	Action Nationale - Démocrates Suisses-VD	114	0	114
12	PLR.Jeunes libéraux-radicaux Vaud	510	39	549
13	PDC - Parti démocrate chrétien	1'467	36	1'503
14	UDC Vaud	8'245	282	8'527
15	Valeurs chrétiennes - Union Démocratique Fédérale (UDF)	508	4	512
16	PLR.Innovation	336	4	340
17	PLR.Les Libéraux-Radicaux	7'828	154	7'982
18	vert'libéraux	1'552	31	1'583
19	Jeunes PDC	183	0	183
20	PBD Vaud - Centre droit moderne	460	38	498
21	Parti Pirate vaudois	406	28	434
22	60+ PDC	172	19	191
23	PS - Parti socialiste vaudois	14'452	222	14'674
	Sous-total suffrages de parti	49'535	1'151	50'686
	Suffrages blancs			1'082
	Total			51'768

Résultats du Canton

Electeurs inscrits	Bulletins				Participation en %
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)	
428'569	183'970	1'017	2'757	180'196	42.93%

Totaux des suffrages

No	Dénomination de la liste	Total
1	Jeunes UDC Vaud	72'440
2	Parti évangélique (PEV)	33'601
3	Liste du Vote Blanc (LVB)	14'185
4	PNS-Parti Nationaliste Suisse	14'249
5	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	4'929
6	ECOPOP	11'281
7	Jeunesse Socialiste Vaudoise	32'829
8	POP-solidarités	91'127
9	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	303'379
10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois- e-s	52'956
11	Action Nationale - Démocrates Suisses-VD	4'073
12	PLR.Jeunes libéraux-radicaux Vaud	30'513
13	PDC - Parti démocrate chrétien	97'167
14	UDC Vaud	642'061
15	Valeurs chrétiennes - Union Démocratique Fédérale (UDF)	22'128
16	PLR.Innovation	65'211
17	PLR.Les Libéraux-Radicaux	754'275
18	vert'libéraux	123'267
19	Jeunes PDC	10'803
20	PBD Vaud - Centre droit moderne	57'280
21	Parti Pirate vaudois	38'710
22	60+ PDC	20'410
23	PS - Parti socialiste vaudois	670'451
Total des suffrages		3'167'325

Répartition des sièges

Liste N° 1	Jeunes UDC Vaud	72'440	0 siège
Liste N° 2	Valeurs chrétiennes - Parti évangélique (PEV)	33'601	0 siège
Liste N° 3	Liste du Vote Blanc (LVB)	14'185	0 siège
Liste N° 4	PNS-Parti Nationaliste Suisse	14'249	0 siège
Liste N° 5	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	4'929	0 siège
Liste N° 6	ECOPOP	11'281	0 siège
Liste N° 7	PS-Jeunesse Socialiste Vaudoise	32'829	0 siège
Liste N° 8	POP-solidaritéS	91'127	0 siège
Liste N° 9	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	303'379	2 sièges
RECORDON	Luc	38'199	
BRELAZ	Daniel	29'146	
Liste N° 10	Les Verts. Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s	52'956	0 siège
Liste N° 11	Action Nationale - Démocrates Suisses-VD	4'073	0 siège
Liste N° 12	PLR.Jeunes libéraux-radicaux Vaud	30'513	0 siège
Liste N° 13	PDC - Parti démocrate chrétien	97'167	1 siège
BEGLE	Claude	12'367	
Liste N° 14	UDC Vaud	642'061	4 sièges
PARMELIN	Guy	49'605	
GRIN	Jean-Pierre	44'556	
NICOLET	Jacques	37'283	
BUFFAT	Michaël	36'142	
Liste N° 15	Valeurs chrétiennes - Union Démocratique Fédérale (UDF)	22'128	0 siège
Liste N° 16	PLR.Innovation	65'211	0 siège
Liste N° 17	PLR.Les Libéraux-Radicaux	754'275	5 sièges
MORET	Isabelle	65'351	
FRANCAIS	Olivier	65'292	
FELLER	Olivier	54'112	
BORLOZ	Frédéric	43'410	
WEHRLI	Laurent	43'066	
Liste N° 18	verlibéraux	123'267	1 siège
CHEVALLEY	Isabelle	21'598	
Liste N° 19	Jeunes PDC	10'803	0 siège
Liste N° 20	PBD Vaud - Centre droit moderne	57'280	0 siège
Liste N° 21	Parti Pirate vaudois	38'710	0 siège
Liste N° 22	60+ PDC	20'410	0 siège
Liste N° 23	PS - Parti socialiste vaudois	670'451	5 sièges
SAVARY	Géraldine	59'050	
MARRA	Ada	49'776	
NORDMANN	Roger	48'953	
RUIZ	Rebecca	45'935	
AMARELLE	Cesta	44'078	

Résultats in extenso des élections fédérales du 08 novembre 2015

Election au Conseil des Etats – 2e tour

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins				Participation en %
		Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)*	
7'950	2'497	2'496	14	32	2'464	31.40%

*s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Bulletins	Provenant des partis ou groupements				
	Les Verts	PSV	PLR	Sans dénomination	Total des bulletins
compacts	448	930	746	--	2'124
modifiés	16	45	79	--	140
sans dénom. de parti	--	--	--	186	186
TOTAL	464	975	825	186	2450

Suffrages obtenus sur des bulletins	compacts	modifiés des partis ou groupements				
		Les Verts	PSV	PLR	Sans dénomination	Total des bulletins
Français Olivier	746	6	18	79	147	996
Recordon Luc	1'378	11	10	18	74	1'491
Savary Géraldine	1'378	7	40	49	129	1'603
Voix éparses	--	0	0	0	0	0
TOTAL	3'502	24	68	146	350	4'090

Résultats du Canton

Electeurs inscrits	Bulletins				Participation en %
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)	
411'907	152'569	1'447	1'613	150'956	37.04%

Bulletins par liste						
No	Listes	Bulletins			Parts en %	
		Compacts	Modifiés	Total	des bulletins de parti	du total des bulletins
1	Les Verts	26'952	1'106	28'058	20.66%	18.77%
2	PSV	40'322	1'685	42'007	30.93%	28.10%
3	PLR	60'272	5'493	65'765	48.42%	43.99%
Total des bulletins de parti		127'546	8'284	135'830	100.00%	90.85%
Bull. sans dénomination			13'679	13'679		9.15%
Total général des bulletins		127'546	21'963	149'509		100.00%
Total (%)		85.31%	14.69%	100.00%		

Suffrages obtenus par les candidats

Candidats	Suffrages	% suffrages	Statut
Savary Géraldine	81'469	53.97%	Elue
Français Olivier	78'068	51.72%	Elu
Recordon Luc	74'972	49.66%	Non élu

Mme Géraldine Savary et M. Olivier Français sont élus à la majorité relative en qualité de membres vaudois du Conseil des Etats

*Maintenant à destination des présidents des **commissions permanentes**, je vous prie de noter que le dernier délai pour envoyer les listes de présence à notre secrétaire est le dimanche 29 novembre.*

*Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du **préavis N° 83-2015** relatif à l'adoption du règlement concernant la taxe d'équipement communautaire le 12 octobre dernier, une nouvelle date fixée au 16 novembre 2015. Afin d'éviter qu'une telle problématique se reproduise, essayez dans la mesure du possible de vous faire remplacer en cas d'empêchement.*

*J'ai également reçu un **courrier du Chœur de Dames de Renens**, dont je vais vous faire la lecture:*

"Chère Madame la Syndique, Chère Mme Romano-Malagrifa, Chers membres du Conseil communal de la Ville de Renens,

Nous prenons cette occasion pour vous remercier pour le soutien si précieux de notre Chœur à l'occasion de la fête de nos 70 ans. Nous soulignons en particulier l'accord gratuit de la Salle des Fêtes les 9 et 10 mai derniers, vous soutien effectif de CHF 3'000.- et les nombreux conseils reçus pour nous aider à mieux nous présenter et nous préparer à un effort d'envergure. Honnêtement, notre spectacle "Histoire de Femmes" n'aurait pas pu se monter sans l'aide solide de notre Commune. Nous nous senties réellement

épaulées et encouragées pour aller de l'avant. En quelque sorte, notre succès a aussi été celui de Renens! Merci d'avoir eu confiance en nous.

Nous avons aussi été heureuses de pouvoir vous porter main forte lors de Festimixx et vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vendre les boissons, nous faire connaître et renflouer un peu notre caisse.

Nous sommes fières de représenter la Ville de Renens partout où nous chantons et restons à la disposition de la Commune pour des prestations qui pourraient servir à la communauté.

Recevez nos meilleures salutations et notre profonde gratitude."

M. le Président ouvre la discussion sur les communications de la Présidence.

La parole n'étant pas demandée, la discussion sur les communications de la Présidence est close.

5. Communications de la Municipalité

M. le Président demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celle que les conseillers ont reçue par écrit, soit le communiqué de la Municipalité N° 3-2015/2016.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Nous n'avons qu'une communication ce soir qui sera transmise par M. Didier Divorne, à qui je cède la parole.

- **M. Didier Divorne, Conseiller municipal**

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Une information relative à l'abri que la Ville de Renens a mis à disposition de l'EVAM, sous la salle de gymnastique Maurabiaz dans le complexe du Léman. Cet abri a ouvert hier avec huit requérants d'asile, ce soir sept de plus sont arrivés. D'après les échos que nous avons eus, tout s'est bien passé.

C'est l'occasion de rappeler que le 2 novembre, en ces murs, ici, a eu lieu une séance de présentation de ce concept de mise à disposition de places pour les requérants d'asile. Soixante personnes étaient présentes, dont M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba. Il a pu être répondu à toutes les questions qui ont été posées.

Etait également présent le président d'une association de bénévoles d'Epalinges qui nous a dit ce qui se fait à Epalinges en regard du bénévolat; ils sont 160 bénévoles depuis l'ouverture d'un abri à Epalinges. Le soir même une demi-douzaine de personne s'est portée bénévole pour faire un noyau, sentez-vous libre ici dans cette salle de vous inscrire aussi en tant que

bénévole, vous pouvez le faire auprès de moi-même. Pour les personnes qui nous regardent via Internet ou devant leur écran, inscrivez-vous directement en téléphonant au service de la Sécurité sociale de la Commune, c'est volontiers que nous prenons toutes les inscriptions. Merci.

M. le Président ouvre la discussion sur les Communications de la Municipalité.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion sur les Communications de la Municipalité.

6. Communications éventuelles de la Commission des finances

M. Stéphane Montabert, Président de la Commission des finances, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

7. Communications de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

M. Byron Allauca, Président de la CUAT, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

8. Communications éventuelles de la Commission des affaires régionales et intercommunales (CARIC)

M. Didier Vienet, Président de la CARIC, informe M. le Président du fait qu'il n'a pas de communication à transmettre.

Nonobstant, M. le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

9. Rapport(s) éventuel(s) des membres de conseils intercommunaux – art. 41 du Règlement du Conseil Communal

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée si un membre d'un conseil intercommunal souhaite prendre la parole.

Celle-ci n'étant pas demandé, M. le Président clôt ce point de l'ordre de jour.

10. Changement dans la composition des Commissions permanentes et des Commissions intercommunales

M. le Président annonce le changement suivant:

- Commission des finances

Faisant suite à la démission de M. Fatmir Sadiku de la Commission des finances, le groupe Les Verts, présente M. Jonas Kocher, respectant ainsi la convention de législature.

M. le Président ouvre la discussion. Celle-ci n'étant pas demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

11. Rapport de commission - Préavis N° 84-2015 –Remplacement des applications de gestion informatique (Projet H20-ERP)

M. le Président prie M. Yolán Menoud, Président-rapporteur de la commission de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **M. Yolán Menoud**, Président-rapporteur de la commission donne lecture de son rapport.

La commission du préavis mentionné en titre s'est réunie le jeudi 22 octobre 2015 en salle de Municipalité. Elle était composée des conseillères et conseillers communaux suivants:

*Suzanne Sisto-Zoller
Dominique Perret
Gérard Duperrex
Jean-Pierre Leyvraz
Anton Chatelan
Roberto Mulopo
Didier Vienet
Yolán Menoud (Président-rapporteur)*

La Municipalité était représentée par Madame la Syndique Marianne Huguenin, Monsieur le Municipal Olivier Golaz, Monsieur Olivier Fontanellaz, Chef du Service informatique, Monsieur Stéphane Robert, Chef du service du personnel, ainsi que par Monsieur Michaël Perrin, Chef du Service des Finances.

La parole est en premier donnée à Madame la Syndique qui excuse l'absence de Monsieur Jean-François Clément.

En 2004, la commune de Renens avait abandonné la programmation interne des logiciels utilisés dans la commune. Dès lors, en 2006, la société Info service SA avait été mandatée afin de remplacer et appliquer de nouvelles solutions informatiques.

Aujourd'hui, les exigences communales ont passablement augmenté, principalement dû à l'augmentation de la population ainsi que de l'administration. Plusieurs services sont touchés

par ces évolutions (Service du personnel, Service des finances, gestion communale, etc.).

Le préavis développé ce soir est un préavis conséquent de CHF 800'000.- TTC qui permettra de répondre à ces exigences et aux nouvelles façons de travailler. Un appel d'offres sur le marché public a été effectué en collaboration avec un mandataire externe. Ce dernier était chargé d'élaborer un cahier des charges précis et de mener à bien l'appel d'offres. Sur la base de cet appel d'offres, six soumissionnaires ont répondu et l'entreprise OFISA informatique, à Renens, a été retenue.

M. Fontanellaz explique qu'au fil des ans, plusieurs logiciels ont été achetés auprès de la société Infoservice SA. Aujourd'hui, la maintenance et les mises à jour ne suivent pas et le développement ainsi que les modifications sont compliqués.

Certains changements importants sont demandés par le Canton et la Confédération.

La solution proposée dans le préavis présenté découle d'une véritable analyse des besoins auprès des différents services concernés.

Au niveau du service du personnel, cette nouvelle solution informatique va apporter de nombreux avantages : Gestion optimisée des salaires (temps partiels, travail à l'heure, employés temporaires, etc.), compatibilité et certification avec Swissdec, contrôles et alertes automatiques.

Aujourd'hui, le service des finances se trouve confronté à des applications obsolètes qui manquent d'ergonomie et de confort pour les utilisateurs. De plus, comme pour le service du personnel, des contrôles et des opérations manuelles doivent être effectués par les employés par le biais de tableurs Excel. La nouvelle application prévue va permettre de résoudre ces problématiques et sera compatible avec le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) lancé par la confédération.

Les services seront fortement impliqués sur plusieurs années afin d'effectuer la transition vers les nouvelles applications. Des formations seront données au personnel responsable des secteurs, qui se chargeront de retransmettre l'information aux utilisateurs finaux.

Enfin, afin de connaître la satisfaction des utilisateurs à la suite de cette migration, un bilan de satisfaction auprès des employés sera effectué par un organe indépendant.

Questions :

Pourquoi la commune a choisi la solution de location des logiciels non pas l'achat ?

- *Jusqu'à maintenant, les licences des logiciels étaient achetées et une maintenance annuelle était prévue.*

Avec la location des logiciels, le coût annuel est plus important, car cela comprend la location, la maintenance et les modifications éventuelles, mais il n'y a pas d'achat de licences. Une grande partie des coûts du préavis sont dus à la migration des données existantes ainsi qu'à la formation du personnel. Dans le devis de la société OFISA, joint au préavis, il fait mention du poste « licence », mais cela correspond bien à la location des logiciels, et non pas à l'achat de la licence. Ils sont d'ailleurs mentionnés dans la colonne « coûts annuels ».

Quelle est la durée du contrat (location) qui sera passé avec la société OFISA ? Y a-t-il un

risque que les coûts de location augmentent au fil des ans ?

- *Il n'y a pas de durée de contrat, celui-ci se prolonge tant que les logiciels sont utilisés et il ne devrait pas y avoir d'augmentation des coûts de location.*

Est-il prévu des ressources supplémentaires pour le personnel afin de compenser la phase de formation et de migration?

- *Oui, Il y aura lieu d'augmenter les ressources du personnel. Cela représente une estimation de CHF 200'000.- TTC sur les années 2016, et 2017. Soit CHF 100'000.- /année. Ces informations sont détaillées au chapitre 8 du préavis.*

Quelles seront les économies réalisées par l'automatisation des tâches et par la numérisation des documents?

- *Aujourd'hui, la numérisation des documents ne permet pas de réduire les tâches des collaborateurs. Il est difficile de pouvoir estimer un potentiel d'optimisation. La numérisation des documents permet de résoudre la problématique liée à la confidentialité des données du personnel. Il n'y aura plus de dossiers physiques du personnel dans les différents services. De plus, les décomptes de salaire pourront être consultés à tout moment par les collaborateurs.*

Où ces informations et documents seront-ils stockés?

- *Directement sur les serveurs communaux, donc dans les locaux de l'administration.*

Les solutions open sources ont-elles été étudiées?

- *L'appel d'offres était ouvert au niveau international. Des sociétés proposant la mise en place de telles solutions pouvaient donc soumissionner, mais aucune société ne l'a fait.*

Les commissionnaires n'ayant plus de questions, les représentants de la Municipalité sont remerciés pour leur présentation et leurs explications.

Réflexions de la commission

Globalement, les commissionnaires ont obtenu les réponses aux questions posées et remercient la Municipalité et ses représentants.

Néanmoins, les membres regrettent que le préavis ne présente pas plus les avantages et les économies potentielles liés à la mise en place de ces nouveaux logiciels. En effet, un chapitre du préavis aurait pu traiter des optimisations et de l'amélioration de la qualité de vie pour le personnel communal.

Délibération de la commission :

Au vote, la commission soutient les conclusions du préavis à l'unanimité.

M. le Président ouvre la discussion sur ce rapport.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président clôt la discussion et prie M. Yolán Menoud de procéder à la lecture des conclusions.

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 84-2015 de la Municipalité, du 28 septembre 2015,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 800'000.- TTC pour lui permettre d'implémenter les applications de gestion informatique dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité et de la gestion communale.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060.304 - Remplacement et acquisition des applications de gestion informatique.

Elle sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTE que soient portées aux budgets 2016 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

—

<p>C'EST À LA MAJORITÉ (MOINS 1 ABSTENTION) QUE LES CONCLUSIONS DU PRÉAVIS N° 84-2015 SONT ACCEPTÉES.</p>

M. le Président remercie M. Yolán Menoud ainsi que les membres de la Commission pour leur travail.

12. Rapport de commission - Préavis N° 85-2015 – Demande de subvention en faveur de la Fondation de La Ferme des Tilleuls et subvention exceptionnelle pour le transport du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui

M. le Président prie M. Florian Gruber, Président-rapporteur de la commission de se rendre à la table des rapporteurs afin de donner lecture de son rapport.

- **M. Florian Gruber**, Président-rapporteur de la commission donne lecture de son rapport.

La Séance : 26 octobre 2015

Début : 20h33

Fin : 22h30

Commissaires présents

- *Chatelan Anton*
- *Torriani Silvio*
- *Ibrahimi Selim*
- *Zurcher Maquignaz Patricia*
- *Ravaioli-Thibaud Victoria*
- *Dupperex Gérard*
- *Szenyan Simone*
- *Gruber Florian, président rapporteur*

Mme Marianne Huguenin au titre de présidente du comité de pilotage présente les membres du comité de pilotage présent ce soir

- *Mme Myriam Romano-Malagrifa - Municipale*
- *M. Jean-Marc Dupuis - Municipal*
- *M. Jean-François Clément - Municipal*
- *Mme Michelle Dedelley - Cheffe de Projet « Ferme des Tilleuls »*
- *Stéphanie Guex - chargée de projet*

D'autres personnes, hors les membres du comité de pilotage, sont souvent invitées. Parmi celles-ci, Mme Huguenin nous présente quatre membres de l'association «un autre regard» qui participeront à la séance de ce soir pour nous apporter la vision des futurs gestionnaires de la ferme :

- *M. Mario Del Curto - Photographe*
- *Mme Béatrice Blandin - Directrice du Musée historique du Chablais*
- *M. André Rouvinez, - ancien muséographe du Musée de l'Elysée*
- *M. Yanis Carnal - Graphiste indépendant et auteur de la brochure de la ferme des Tilleuls*

Mme Dedelley a préparé une présentation qui nous permettra de parcourir le préavis. La présentation sera proposée par la personne (municipalité, comité de pilotage ou association) qui semble pouvoir amener la plus grande valeur à une phase donnée de ladite présentation.

La présentation reprend, dans les grandes lignes, chacun des points du préavis.

- 1. Préambule décrivant les différentes phases politiques de ce projet*
- 2. Historique depuis l'achat aux CFF jusqu'à aujourd'hui*
- 3. Description des points faibles et points forts de ce projet*

Points forts :

- ✓ *Le bâtiment fait l'objet d'une rénovation de qualité*
- ✓ *Programmation concrète avec partenaires confirmés*
- ✓ *Soutien important (Loterie + Göhner)*

- ✓ *Constitution de la Fondation / exonération fiscale*
- ✓ *Donation du Colossal par Danielle Jacqui*
- ✓ *Intérêt des milieux culturels et de la population*
- ✓ *Contrat de bail entre la Commune et la Fondation*
- ✓ *Ancrage local*

Faibles :

- ✓ *Dépassement préavis rénovation 2013*
- ✓ *Projet d'établissement public encore en développement*
- ✓ *Ressources*

Ce projet complexe a bien avancé même si sa vitesse a été soumise aux contraintes et possibilités financières que la ville pouvait y accorder.

La gestion du projet sera de la compétence de la Fondation; actuellement, le projet est porté par les acteurs suivants:

- *Ville de Renens – Soutien financier, logistique, administratif, artistique*
- *Association un autre regard – contenu, communication*
- *Fondation de la ferme des Tilleuls-recherche de fonds, convention de donation du Colossal de Mme Jacqui*
- *Association des Amis de la ferme des Tilleuls – Support, bénévolat, aide à la recherche de fonds*

Projets culturels et artistiques

Mario Del Curto aimerait que la culture ne se limite pas aux 4 à 5 pour cent des personnes qui habituellement la « consomment ». Renens est un lieu particulier et il est important de faire les choses bien et tant qu'à faire en se différenciant des autres lieux de culture.

M. Curti nous décrit les idées d'utilisation des différents espaces que compose la Ferme des Tilleuls

- *Ferme : exposition, installation*
- *Annexe : boîte à outils, construction des « relations », atelier « bricolage professionnel ». Plusieurs ateliers avec des activités pratiques avec des visiteurs comme, par exemple, des élèves*
- *Le jardin : lieu de poésie et jardin à l'ancienne (lieu de détente et de rêve), atelier « caverne ». Espace ouvert, public, lieu d'exposition « appel à venir voir et découvrir »*

Il nous indique ensuite que le but de ce lieu de culture est de permettre une organisation novatrice et vivante selon ces principes :

- *2 expositions thématiques par an, dans les différents espaces intérieurs et extérieurs*
 - *idée : un peu comme des hyperliens qui à partir d'une idée de base, rebondir sur pleins d'autres thèmes connexes*
 - *Intégration avec des classes lausannoises et/ou renanaïses (ou autres)*
- *des événements secondaires*
- *des recherches et des créations*
- *ateliers, rencontres, débats, conférences, etc.*

Exemples de projet :

- « Un voyage vers »

Première exposition

- un travail photographique à propos des jardins et du végétal (en collaboration avec le jardin botanique et le laboratoire de biologie de l'UNIL)

Don de l'œuvre Le Colossal de Mme Danielle Jacqui

M. Rouvinez nous parle ensuite de la proposition de don que Mme Danielle Jacqui propose de donner à la ville de Renens.

Le colossal d'art Brut de Danielle Jacqui était destiné à recouvrir la gare d'Aubagne (Bouche du Rhône, France). Pour diverses raisons, hors du contrôle de Mme Jacqui, son Colossal ne semble plus intéresser les autorités locales. Par ses relations avec M. Curto, elle offre à Renens, avec enthousiasme, son œuvre gigantesque (plus de 500 m² de céramiques)

Cette œuvre est une véritable aubaine pour la ville qui pourra détenir SON œuvre unique et mémorable. Il est question durant les discussions de l'impact médiatique direct de cette œuvre : sa présence à Renens, selon toute vraisemblance, fournira une publicité et une visibilité qui dépasse le coût (CHF 100'000.-) de rapatriement de cette œuvre.

La plus grande partie de cette œuvre sera remise à la fondation de la Ferme des Tilleuls, une partie allant à Nice et une troisième sera acquise par la Collection d'art brut de Lausanne.

Subvention

La Ferme des Tilleuls est subventionnée par la ville de Renens de plusieurs manières :

- *Subvention monétaire (CHF 300'000.- / an)*
 - *Salaires de base du personnel*
 - *Frais de fonctionnement administratif*
- *Subvention en nature*
 - *Mise à disposition du bâtiment et du terrain (CHF 240'000.- de loyer annuel)*
 - *Contrat de bail entre la ville propriétaire et la fondation locataire*

Le futur

2016

- ✓ *Fin des travaux*
- ✓ *Engagement du personnel*
- ✓ *Acquisition et installation de l'équipement*
- ✓ *Développement de la programmation, identité visuelle, recherche de fonds, réalisation des expos*
- ✓ *Evènements ponctuels pour faire connaître le lieu et développer les partenariats*

2017

- ✓ *Ouverture officielle de la ferme avec la thématique des jardins et le voyage vers*

2018

- ✓ *Bilan de la première année complète*
- ✓ *10^{ème} anniversaire de l'achat du site des Tilleuls par la ville de Renens*

Conclusion de la présentation

- *Le patrimoine mis en valeur et c'est un patrimoine du vivre ensemble*
- *Renens propose un projet culturel de qualité, innovant, souple et ambitieux avec un potentiel d'image important pour l'image de la ville*
- *Objectif de politique culturelle réalisé*
- *Colossal d'art brut amène un rayonnement national et international*

Jean-Marc Dupuis fait remarquer, en parlant du Colossal de Danielle Jacqui, que c'est une opportunité temporelle unique qui ne se reproduira pas.

Marianne Huguenin indique que la culture ne semble jamais prioritaire, mais que c'est important pour une ville. La venue de la proposition de Danielle est une chance et le phasage a été pensé « bon marché » même si cela semble énorme pour la ville de Renens.

Questions

Comment la prise de connaissance avec les acteurs locaux et associations va-t-elle se faire

Réponse de Mario Del Curto :

Il faut d'abord exister même si les contacts ont déjà commencé. Il faut du concret pour pouvoir aller discuter avec des associations, des promoteurs, des bailleurs, etc.

Maintenant il sera possible de lancer des choses concrètes et obtenir des feedbacks aussi des associations en plus des propositions d'exposition.

Les interactions entre les sociétés locales et d'autres cultures est une chose intéressante.

Réponse de Michelle Dedelley

La réflexion va être affinée. Des contacts existent déjà au niveau du district (Lausanne principalement) et de la région. Toutes ces pistes seront dans les mains du personnel engagé par la fondation.

Dans l'introduction, une personne a dit que « musée » était un terme ringard et que plus personne n'allait au musée. Pourtant entre 2000 et 2015, le nombre d'entrées des cinémas suisse n'a progressé que de 20% (de 10 à 12 millions par année) alors que le nombre de visiteurs des musées a doublé (passant de 15 à 30 millions par année)

Le but et la survie de chaque musée passant par obtenir un « score » supérieur à la moyenne en termes d'entrées.

Avez-vous tenu compte des recommandations de l'Unesco en termes de durabilité et de rentabilité?

Réponse de Mario Del Curto

Ce qui coute cher pour un musée c'est la collection. Le but de celui de Renens est de ne pas avoir de collection (entre autres pour diminuer les coûts). Mais pour lui non plus le mot n'est pas ringard.

Il faut malgré tout faire attention au décompte, car il peut être artificiel (calcul du nombre de personnes amenées par l'entremise de buffet ou de classe gratuite)

Réponse Marianne Huguenin

Comme il n'y a pas de collection, cela ne s'appelle pas un musée, mais l'idée d'un musée reste malgré tout.

Le même commissaire :

Le musée de la Sarraz est plein de bonne volonté, mais cela ne fonctionnait pas et il a fallu revoir aussi la manière de penser ce musée selon des critères comprenant des aspects économiques. C'est aussi l'argent de contribuables, le fait d'avoir des critères qui sont validés par l'Unesco, critères « connus », permet d'obtenir des subventions privées. Le discours du commissaire tend à permettre à Renens d'amener une vraie réflexion afin de permettre la naissance de quelque chose de plus grand que « juste une création de la ville de Renens ».

Réponse de Marianne Huguenin

Merci au commissaire pour son intérêt et ses remarques. Il faut maintenant pouvoir démarrer en nous basant sur les possibilités de la commune. Il faudra attendre un peu pour demander un soutien aux communes proches, en effet, pour l'heure, la gare de Renens, Kléber-Mélau et le centre de Malley pèsent lourdement sur les mémoires et les bourses des communes.

Réponse de Michelle Dedelley

Il faut tout de même préciser que la Ferme des Tilleuls n'est pas vraiment considérée comme un musée (comme l'a indiqué Madame Huguenin) et que les recommandations de l'ICOM doivent par conséquent pouvoir s'adapter au lieu.

Un autre commissaire abonde dans le sens du premier en faisant remarquer qu'il vaut effectivement mieux partir prudemment sous peine de devoir tout abandonner par la suite

Réponse de Jean-François Clément

La réflexion a eu lieu, mais nous avons beaucoup d'autres aspects auxquels il faut répondre et nous sommes très limités quant aux possibilités de la ville. Par ailleurs, il n'y a pas forcément de lien direct entre le financement de base et la réussite d'un projet. Renens a souvent dû commencer petit et grandir ensuite.

Autres intervenants

Il faut bien commencer, mais par exemple le musée de l'Elysée a commencé petit et peut grandir par après.

Un des buts est aussi de fabriquer de l'art et pas seulement de le montrer.

Quelles impressions de la visite (du Colossal de Danielle Jacqui) ?

Réponse de Myriam Romano-Malagrifa

C'est colossal !

Même la ville et l'agglomération commencent à regretter d'avoir refusé de mettre cette œuvre sur la gare.

C'est vraiment juste une chance que nous avons de pouvoir récupérer cette œuvre.

Réponse Jean-Marc Dupuis

Ce qui m'intéresse c'est comment nous allons poser cela sur les murs (aspect technique). Il y a aussi des aspects compliqués liés au fait que c'est un don. Le voyage était un voyage de finalisation, car tout a été déjà bien préparé.

Pour permettre au presque 1 million de financement d'être pérenne, il faut avoir quelque chose à montrer. De plus, il faudra démonter la réalisation là-bas à Aubagne et nous arrivons juste au bon moment, car des problèmes politiques empêchent de «conserver» cette œuvre sur place.

Divers intervenants, toujours à propos du Colossal

Tous les municipaux ont été ébahis par la visite à Aubagne. Aubagne c'est la ville de Pagnol et il semble que personne ne réussisse à imaginer un remplacement (à Pagnol)

Il y a une deadline très ferme à fin février 2016 (pour la récupération du Colossal)

Un accord est en cours de discussion pour le merchandising avec l'auteur

Le poste du Médiateur très important pour permettre une bonne visibilité aussi bien à l'œuvre « Colossal » qu'à la ferme des Tilleuls

Marianne Huguenin : l'arrivée et le montage du Colossal seront aussi importants pour permettre l'appel d'air (financier / de soutien / publicitaire)

Quel lien entre le centre-ville de Renens, la Ferme et Lausanne: actuellement, à moins de marcher sur le trottoir rue de Lausanne, il est difficile d'arriver dans de bonnes conditions (à pieds)

Réponse de Marianne Huguenin

C'est le projet du Tram qui doit/devrait amener une solution pour ce trottoir. La municipalité de Renens s'est battue pour obtenir cette concession du projet du tram et ce n'est pas encore tout à fait gagné. Pour ce qui est du trottoir de Renens vers Malley, c'est encore un combat à mener.

À propos des terrains de pétanque, quel futur ?

Ils appartiennent à la commune qui aimerait conserver ces terrains, mais la commune aimerait que tout puisse être relié de manière intelligente et à partager.

Il y aura plein de possibilités d'aménagements extérieurs. Ce sont des discussions qui doivent avoir lieu dans le futur.

Décision / vœu

La commission soutient à l'unanimité le projet de la municipalité et tout particulièrement le budget de déplacement du Colossal qui est vu comme une très grande chance pour la ville et pour la pérennité de la Ferme des Tilleuls.

La commission retient également que les membres de l'association « un autre regard » de par leur diversité culturelle et leur carnet d'adresses bien fourni, amènent également une plus-value importante et augmente ainsi les chances de pérennité de la ferme des Tilleuls.

Vœu

La commission émet le vœu que les standards de l'UNESCO, vis-à-vis des musées, en matière de gestion et de durabilité soient pris en compte afin que les aspects économiques et sociaux soient intégrés à la mise en place de la ferme des Tilleuls.

M. le Président ouvre la discussion sur ce rapport.

- **M. Silvio Torriani, Fourmi rouge**

*Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Madame la Syndique,
Chers Collègues,*

J'aimerais juste tracer deux lignes à propos de ce préavis et commencer par vous dire que la culture n'est pas un luxe, même pour Renens. Et la développer, même en période de crise, est très important pour aider à réfléchir sur le monde dans lequel nous vivons. C'est dans cette optique que s'inscrit le projet de la Ferme des Tilleuls avec "un Autre Regard" sur la culture, pas seulement à consommer, mais surtout qui aide à penser et à imaginer comment bien être ensemble.

Le groupe Fourmi rouge soutient et se réjouit de ce projet qui va s'épanouir en collaboration avec nos citoyens, leurs associations et nos écoles. Merci.

- **Mme Patricia Zurcher Maquignaz, PSR**

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

Une fois n'est pas coutume, il est question ce soir d'un nouveau lieu culturel pour Renens. D'un lieu assez unique dans notre Ville, la Ferme des Tilleuls. Vous l'avez tous vue de près ou de loin et depuis que les échafaudages sont tombés, elle se montre à nous dans toute sa splendeur. Vous serez donc sans doute d'accord avec moi si je dis: un lieu pareil doit vivre, rayonner et ouvrir grand ses portes à tout le monde.

Or le projet que l'association Un autre regard nous propose pour animer ce lieu se veut justement le plus souple et le plus ouvert possible. C'est un projet qui veut accueillir, échanger, interagir et surtout, n'exclure personne. C'est un projet qui veut faire AVEC les gens. Avec les artistes intéressés, bien sûr, mais aussi avec les habitants, avec les enseignants et leurs élèves, avec les associations d'ici.

C'est un projet qui souhaite faire de la Ferme des Tilleuls un lieu de vie, avec son jardin, son bistrot, son annexe permettant des ateliers pratiques, et ses salles qui permettront d'organiser des rencontres, des projections, des lectures, des petits concerts, peut-être, et plein d'autres choses encore.

Pas un lieu élitiste et réservé à une population initiée. Non, plutôt une grande ruche où chacun entre et sort à sa guise et peut, s'il le souhaite, apporter sa contribution personnelle.

Un projet ni hautain ni autiste, qui part sur des bases modestes et réalistes, à la mesure des moyens limités dont nous disposons. Même s'il compte bien trouver les moyens nécessaires pour se développer par la suite et faire rayonner notre ville loin à la ronde.

Si vous avez eu la chance d'échanger avec Mario del Curto, une des chevilles ouvrières de ce projet, et une partie de son âme aussi, vous aurez bien senti, j'en suis sûre, à quel point ce qui se dessine pour la Ferme des Tilleuls est adéquat et touche juste. Pour dire les choses simplement: ça grouille, ça vit et ça respire!

Alors quand soudain, grâce au réseau d'amitiés de ce même Mario del Curto, une œuvre comme le Colossal d'Art brut de Danielle Jacqui nous tombe littéralement du ciel, on peine à y croire. Quelle œuvre plus grouillante, plus foisonnante et plus vivante aurions-nous pu trouver pour venir enrichir et nourrir le projet en question? Et qui serait capable de passer devant cette œuvre, visible de l'extérieur en plus, en y restant indifférent?

C'est un véritable appel au dialogue et à l'échange que Danièle Jacqui nous offre d'installer dans ce lieu. Un immense clin d'œil lancé aux passants.

Le groupe socialiste a parfaitement saisi le potentiel en termes d'image que tout cela représente pour la ville de Renens, et il a saisi aussi que c'est une chance unique que nous ne devons pas laisser passer.

C'est pourquoi il vous recommande ce soir d'accepter les conclusions du présent préavis.

- **Mme Geneviève Bonzon, UDC**

Mesdames, Messieurs,

Je me permets de revenir sur la page 9 du rapport du préavis, à la question "À propos des terrains de pétanque, quel futur ?" et à laquelle il a été répondu, je cite:

"Ils appartiennent à la commune qui aimerait conserver ces terrains, mais la commune aimerait que tout puisse être relié de manière intelligente et à partager. Il y aura plein de possibilités d'aménagements extérieurs. Ce sont des discussions qui doivent avoir lieu dans le futur."

Oui, quel futur? La réponse évasive qui fait suite à cette question n'est pas faite pour rassurer les diverses sociétés (environ 200 personnes) qui utilisent régulièrement cet espace dont

nombre d'ainés de Renens et des environs pour y partager un moment de convivialité et de "vivre ensemble".

C'est pourquoi je propose l'amendement suivant:

"Les terrains de pétanque sont maintenus dans leur forme actuelle."

Je vous remercie de votre attention.

M. le Président informe que le vote sur cet amendement aura lieu à la fin de la discussion.

- **Mme Verena Berseth, Fourmi rouge**

J'ai une déclaration à vous faire, pas seulement au Président, mais à tout le monde.

J'aime l'art et la culture, en tout cas je m'y intéresse, je ne comprends pas toujours tout, mais cela est une autre histoire. Pourquoi je vous dis cela, et bien parce que, quand une personne simple, habitante de Renens qui aime sa Ville émet une remarque ou une critique concernant ce futur musée, on peut constater une sorte de tristesse passer dans les yeux de votre vis-à-vis. Et cela surtout si la personne en face est importante ou croit l'être. Le regard dit franchement: quel plouque !

Vous me connaissez, je ne me laisse pas intimider. Mais je pense que dans notre Ville, et je l'ai déjà dit en été 2013, lors du premier préavis pour la rénovation, il y a d'autres priorités. Comme les logements bon marché pour des gens qui en ont vraiment besoin, continuer également à développer les lieux pour la petite enfance et l'aide aux enfants de nos écoles, etc...

Je rappelle qu'au début des années 80, quand la Municipalité dont je faisais partie avait projeté de faire les premières crèches communales, le projet était important, une crèche au Centre et d'autres dans les quartiers, dans les communes voisines également. Il y a une levée de boucliers et nous avons engagé une sociologue qui a fait une enquête très précise, qui nous a coûté un bras d'ailleurs. Conclusion, l'enquête disait qu'il y a un besoin urgent de crèches à Renens, nous le savions déjà! Finalement est née la toute petite crèche Le Tournesol.

Pour le futur musée, pas l'ombre d'une consultation du peuple.

En fait, j'ai de la chance de vivre dans un pays démocratique alors je m'exprime et je ne voterai pas ce préavis.

- **M. Alberto Mocchi, Les Verts**

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Madame la Syndique,
Chers Collègues,*

Je n'irai pas jusqu'à citer Winston Churchill à qui d'après la légende, en tout cas, un conseiller aurait proposé lors de la Seconde Guerre mondiale de baisser le budget culturel pour soutenir l'effort de guerre, ce à quoi il aurait répondu "Mais alors pour quoi nous battons-nous?"

Tout cela pour dire que, à mon sens, et, je crois, au sens du groupe Les Verts, t il y a effectivement beaucoup de besoins à Renens, en crèches, en nouvelles infrastructures, etc... mais nous pouvons avoir, et je pense que nous en avons besoin de culture et je crois que ce projet arrive à être ambitieux sans être surdimensionné, sans être trop dans l'utopie. Il reste assez concret, tout en restant malléable, cela a été dit. Il donne à la culture ses véritables lettres de noblesse, qui ne sont pas celles de l'élitisme, réservé à quelques élus, ces personnes soi-disant importantes que citait Mme Berseth, mais à tout en chacun: l'accessibilité à la culture et l'universalité de la culture.

C'est un projet qui nous a occupés depuis fort longtemps, qui arrive à bout touchant. Il est difficile aujourd'hui de dire "nous n'en voulons pas" ou "nous le redimensionnons". Je pense que c'est un projet qui reste assez malléable pour qu'il puisse évoluer dans le temps et je suis fier de pouvoir dire aujourd'hui que le groupe Les Verts, à l'image de ce qui a été dit par mes préopinants socialistes et populistes, soutient ce préavis. Merci.

- **M. Anton Chatelan, PLR**

«Mais pour quoi nous battons-nous?»

Telle a été la réponse de Winston Churchill, que je me permets de citer, interrogé sur l'opportunité de tailler dans le budget de la culture pendant la Seconde Guerre mondiale.

«Mais pour quoi nous battons-nous?»

*Mesdames et Messieurs,
Chères et Chers Collègues,*

Comme vous j'ai lu le préavis N° 85 qui demande au Conseil Communal une subvention en faveur de la Fondation de la Ferme des Tilleuls et une subvention exceptionnelle pour le transport du Colossal d'art brut de Danielle Jaqui.

Et malgré cette lecture attentive, ce soir, je suis de l'avis que notre Conseil est appelé à décider sur bien davantage que deux subventions.

70 ans après Churchill, notre Conseil est appelé à soutenir ou non un ensemble de valeurs distinctives - intellectuelles, matérielles et affectives - qui caractérisent notre ville de Renens.

Quelques chiffres:

Avec plus de 20 millions de visiteurs en 2013 auprès de 1'107 musées, on peut qualifier ces lieux comme étant des espaces bien fréquentés et fortement appréciés. En l'an 2000, les musées avaient été fréquentés par 10 millions de visiteurs. La fréquence a donc doublé en moins de 15 ans! Le cinéma, par exemple, ne peut pas en dire autant, lui qui a vu son public passer sous la barre des 12 millions dans 500 salles, alors qu'ils étaient plus de 15,5 millions de spectateurs en l'an 2000.

Toutefois, me direz-vous, comparaison n'est pas raison et, peut-être, qu'à la lecture du Journal 24 Heures du mardi 10 novembre 2015 relatif à l'évolution des finances de notre commune, en particulier le graphique présentant la croissance significative de l'endettement brut, certains d'entre vous seraient tentés de refuser ledit préavis et de le reporter à des jours meilleurs.

Ce serait alors conclure, bien hâtivement, que lorsque les temps sont durs, la culture est un luxe superflu.

En réponse à cette posture, permettez-moi de citer Madame Hedy Graber, reconnue comme étant une des meilleures spécialistes de la culture que compte notre pays, elle qui vient de recevoir à Berlin le prix prestigieux de Manager Culturelle Européenne.

Elle déclarait récemment : «La culture n'est pas un luxe, mais une nourriture spirituelle nécessaire à l'homme. Elle entre pour une large part dans notre qualité de vie et assure la cohésion sociale».

Sous l'angle organisationnel, l'UNESCO, l'ICOM (conseil international des musées) et l'OMT (organisation mondiale du tourisme) proposent des modèles de gestion des musées et autres lieux culturels qui ont fait leur preuve et qui repose sur des critères de durabilité, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Dans ce sens, le vœu émis par la commission est pertinent, plein de sagesse et parfaitement approprié.

Le groupe PLR est convaincu qu'il est nécessaire de promouvoir la culture en jetant des passerelles entre les artistes et le public, à Renens aussi.

Il est aussi de l'avis qu'un lieu de culture de qualité, qui place l'humain au centre de ses préoccupations, qui permet à des artistes de collaborer avec les écoles, la population ou les associations locales est un lieu qui incite au dialogue, assure la cohésion sociale et contribue à la qualité de la vie.

C'est pourquoi, le groupe PLR vous invite à accepter le préavis N° 85-2015.

Je vous remercie de votre attention.

- **M. Stéphane Montabert, UDC**

Après tous ces appels enthousiastes à la culture, il est difficile de jouer une fausse note dans cette belle partition, mais c'est évidemment le rôle de l'UDC, les méchants et "neinsager".

Alors, oui, nous parlons de culture, mais enfin il y a culture et culture. Il y a une certaine offre culturelle en Suisse depuis les assemblages de cartons recyclés et de scotch marron approximatif de M. Hirschhorn ou des artistes qui pondent des œufs depuis leurs organes génitaux. Nous entendons tous ces genres d'œuvres régulièrement. Donc aujourd'hui, nous avons droit à Renens à un Colossal d'Art brut de Mme Jaqui, dont même la Municipalité d'Aubagne n'a pas voulu! C'est bien en termes de recyclage.

Maintenant, je pense qu'il y avait de meilleures façons de dépenser les fonds communaux. Quant à la valeur artistique de la pièce, je crois que tous les habitants de Renens auront assez vite l'occasion de la juger de visu eux-mêmes et de voir comment leurs impôts sont dépensés.

Quant à toutes les personnes dans cette salle qui cite M. Churchill à l'envie, je rappelle qu'après la guerre il n'a pas été réélu.

- **M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*M. le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères,*

Je vais donner quelques explications quant à l'amendement qui a été déposé par Mme la Conseillère communale Geneviève Bonzon. Ce magnifique projet que certains peuvent dénigrer à choix, c'est purement des jugements de valeur, je crois que nous n'allons pas nous attarder là-dessus.

Au niveau de l'amendement, celui-ci ne peut être pris tel quel puisqu'avec le tram, et c'est déjà prévu, le mur de soutènement va bouger et la société Boule et Pétanque Renanaise est au courant. Ceci impliquera qu'une partie des terrains de pétanque vont être raccourcis et réorganisés suite à l'arrivée du tram.

Deuxièmement, le périmètre du projet de la Ferme des Tilleuls, et cela je crois que la Municipalité s'est déjà exprimée plusieurs fois à ce sujet devant les craintes émises, alors je le fais volontiers une fois supplémentaire, ne comprend pas les terrains de pétanque, ils ne sont pas dans le projet actuel, ni des aménagements extérieurs ni évidemment intérieurs ou de l'annexe. Maintenant, les boulistes sont des gens qui sont ouverts et rien n'empêchera les visiteurs d'aller lancer quelques boules, il y aura dès lors une synergie dans ces lieux.

Je crois avoir répondu à votre demande d'amendement. Donc, tel quel, non ils ne pourront pas rester comme cela, puisqu'il y aura le tram, mais ils ne seront pas supprimés à cause du projet de la Ferme des Tilleuls.

M. le Président demande à Mme la Conseillère communale Geneviève Bozon si elle souhaite maintenir sa proposition d'amendement.

- **Mme Geneviève Bonzon, UDC**

Je maintiens mon amendement dans le sens où M. Dupuis l'a dit "en tenant compte du projet du futur tram".

Suite à cette intervention, M. le Président propose la formulation suivante de l'amendement: "Décide que les terrains de pétanque sont maintenus dans leur forme actuelle tout en tenant compte du projet du tram".

- **Mme Geneviève Bonzon, UDC**

C'est exactement cela. Merci.

- **Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale**

En étant chargée du projet du tram, je peux quand même répondre ou nuancer.

Simplement, confirmer ce qu'a dit M. Jean-Marc Dupuis, le projet de la Ferme des Tilleuls tel que vous l'avez aujourd'hui ne traite pas des terrains de pétanque, cet amendement, quelque part, n'a pas grand-chose à voir ici.

Le jour où viendra le projet de tram, et c'est là où les clubs ont été informés, il faudra que nous voyons ensemble comme nous allons faire. Nous n'allons pas juste construire le mur de soutènement, couper un bout du terrain et laisser le reste. Il y a là une opportunité pour en faire un espace de jeux ouvert qui maintient la pétanque et qui laisse passer le tram.

Mais je comprends, nous avons tous été interpellés par les boulistes qui ont entendu qu'une fois les terrains seront touchés et ils se sont dit qu'il fallait réagir étant donné qu'ils aiment ce lieu. Nous savons qu'il est très occupé et qu'il y a beaucoup de monde qui y joue, nous l'avons entendu et nous y tenons aussi.

Cet amendement sera plutôt à voir en lien avec le tram et ici il n'a pas grand lieu d'être, tout simplement parce que ce projet ne touche pas cet espace. Il me semble donc que ce n'est pas aujourd'hui qu'il faille parler de cela.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion, puis soumet à votation l'amendement suivant:

Amendement: adjonction de "Décide que les terrains de pétanque sont maintenus dans leur forme actuelle tout en tenant compte du projet du tram."

- *C'est à la majorité que l'amendement est refusé (9 "oui" et 12 abstentions).*

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et prie M. Florian Gruber de procéder à la lecture des conclusions.

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 85-2015 de la Municipalité du 28 septembre 2015,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Fondation de la Ferme des Tilleuls une subvention monétaire annuelle de CHF 250'000.- en 2016 et CHF 300'000.- pour les années 2017 et suivantes pour soutenir son projet culturel et artistique.

ALLOUE à la Fondation de la Ferme des Tilleuls, une subvention monétaire unique et exceptionnelle de CHF 100'000.- au maximum pour le transport et l'entreposage du Colossal d'art brut de Danielle Jacqui.

AUTORISE la Municipalité à signer un contrat de bail avec la Fondation de la Ferme des Tilleuls et d'octroyer une subvention annuelle non monétaire pour le loyer 2016 de CHF 120'000.- et pour les loyers 2017 et suivants de CHF 240'000.-.

ACCEPTÉ de porter aux budgets 2016 et suivants les autres charges et revenus inhérents au présent préavis.

C'EST À LA MAJORITÉ (4 REFUS ET 7 ABSTENTIONS) QUE LES CONCLUSIONS DU PRÉAVIS N° 85-2015 SONT ACCEPTÉES.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

J'aimerais remercier le Conseil communal de son vote. C'est vrai que c'est un grand projet sur lequel la Municipalité et ses services travaillent depuis 2008. En 2009, il était mentionné dans le rapport de politique culturelle et présenté aux Présidents de groupes et de partis. J'aimerais vraiment remercier tous les services, principalement "Culture-Jeunesse-Sport", mais aussi "Urbanisme" et "Bâtiments", services qui mènent aujourd'hui le projet, de même que tous les services transversaux pour leur soutien.

J'aimerais également saluer l'association "un Autre Regard" présente sur la tribune.

Je n'ai pas voulu intervenir précédemment dans le débat, celui-ci ayant été nourri entre conseillers communaux, toutefois, j'ai quand même envie de dire: Winston Churchill, tout le monde s'en souvient, au contraire de celui qui a été élu à sa place.

- **Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale**

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Renens a franchi un pas important ce soir, celui d'intégrer complètement son statut de Ville. Car être une ville, ce n'est pas seulement avoir une grande gare, de grands quartiers, des logements, des écoles, un gymnase, un futur tram et aussi un grand réseau de transports publics. Être une ville c'est aussi s'engager dans des projets culturels d'envergure comme celui que vous avez accepté de soutenir ce soir. Vous avez accepté de soutenir ce projet qui ne se veut pas élitiste ni élitaire comme nous avons déjà pu l'entendre, son essence même est d'être accessible, populaire et de qualité. Ce n'est pas un projet triste, il se veut un projet joyeux, un projet qui tisse des liens. Il ne se fait pas sans les gens comme nous avons pu l'entendre ce soir, il se fait en créant des passerelles entre les écoles, les associations, les habitants de Renens.

Nous savons que ce projet représente un investissement important pour notre Ville. Un investissement engagé sur le long terme et je remercie le Conseil communal d'avoir accepté cet engagement important. Je remercie aussi l'association pour un Autre Regard et aussi la présidente de l'association des Amis de la Ferme des Tilleuls qui sont tous présents ce soir.

Ce projet novateur s'insère dans un quartier où prend place l'innovation avec UniverCité et les autres projets du site du Closel. C'est un projet qui apportera une plus-value indéniable au niveau culturel, mais aussi au niveau touristique pour notre Ville, pour notre district, pour le

Canton et aussi au-delà. Nous allons le vivre avec l'arrivée marquée du Colossal d'Art brut organogramme de Danielle Jaqui que nous vous avons présenté.

Danielle Jaqui nous regarde en direct ce soir via Internet et, personnellement, je la salue et je me réjouis que son œuvre puisse venir ici à Renens.

M. le Président remercie M. Florian Gruber ainsi que les membres de la Commission pour leur travail.

13. Dépôts de préavis – Discussion préalable

- **Préavis N° 86-2015 – Projet de requalification de la route du Bois-Genoud à Crissier – Adoption du tronçon situé sur le territoire de la Commune de Renens**
Présidence: PSR

M. le Président ouvre la discussion sur les dépôts de préavis.

La discussion n'étant pas demandée, M. le Président communique que la commission chargée de l'étude du préavis N° 86-2015 sera présidée par Mme Patricia Zurcher Maquignaz du groupe PSR.

14. Motions, postulats et interpellations

- **Mme Elodie Golaz Grilli, PLR**
Développement de la motion intitulée "Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois"

M. le Président informe que la recevabilité de cette motion a été étudiée et acceptée par le Bureau du Conseil dans sa séance du 03 novembre 2015.

Chers Collègues,

Force est de constater que beaucoup de commerces Renonais ferment ou ont de la peine à vivre, tout en n'oubliant pas que la plupart des commerces seront touchés par les grands travaux qui attendent Renens. Il est donc nécessaire d'agir.

Au vu de l'offre des communes avoisinantes, ainsi que l'évolution des habitudes des consommateurs, nous devons donner des solutions concrètes à nos commerçants et remédier à une inégalité de traitement.

Il s'agit de permettre aux commerçants Renonais de mieux faire face à leurs concurrents de l'Ouest Lausannois.

Cette démarche devra bien évidemment se faire avec tous les partenaires.

C'est pourquoi nous déposons la motion suivante :

«Le groupe PLR demande que l'art. 5 du règlement sur les jours et heures d'ouverture et de fermeture des magasins soient modifiés afin que l'heure de fermeture des commerces le samedi soit prolongée d'une heure, soit jusqu'à de 18h, comme toutes les communes avoisinantes».

Pour étudier au mieux cette motion, le groupe PLR propose que se forme une commission.

M. le Président s'enquiert auprès de l'Assemblée sur la demande de la motionnaire à savoir, le renvoi à l'examen à une commission chargée de préavis en rappelant que, selon l'art. 56 du règlement de notre Conseil, il suffit qu'un dixième des membres le demande.

Le dixième des membres étant largement atteint, cette motion sera donc renvoyée à une commission pour étude et rapport.

M. le Président ouvre la discussion.

○ **Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge**

*Monsieur le Président,
Madame la Syndique,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers Collègues,*

Le groupe Fourmi rouge est satisfait que cette motion soit renvoyée à une commission et souhaiterait que des membres des syndicats ainsi que des représentants des commerçants de notre Commune soient invités.

En ce qui concerne les commerces représentés, nous souhaitons qu'il n'y ait pas que de grandes enseignes et/ou que des commerçants gravitant autour de la Place du Marché. Nous espérons ainsi que la Commission, puis le Conseil, puisse se faire une opinion représentative de la réalité commerciale de Renens.

Merci pour votre attention.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion en informant que la commission sera formée des conseillères et conseillers suivants:

<u>Les Verts:</u>	M. Selim Ibrahim
<u>Fourmi rouge:</u>	Mme Nicole Haas-Torriani Mme Verena Berseth
<u>PLR:</u>	Mme Elodie Golaz Grilli M. Manuela Pimenta
<u>UDC:</u>	M. Antonio Lepore
<u>Parti socialiste:</u>	Mme Patricia Zurcher Maquignaz M. Gian-Luca Ferrini

Pour rappel, selon l'art. 33, al. b) du Règlement du Conseil, c'est le premier nommé, en l'occurrence M. Selim Ibrahim, qui est chargé de convoquer les membres de cette commission. La commission choisira elle-même le nom de sa ou de son président lors de la première séance.

- **M. Stéphane Montabert, UDC**
Dépôt d'un postulat intitulé "Des places en crèches pour les gens qui travaillent"

Monsieur le Président,

Le postulat s'intitule "Des places en crèches pour les gens qui travaillent" et il sera développé lors de notre séance du mois de décembre.

- **Mme Nicole Haas-Torriani, Fourmi rouge**
Interpellation relative à la situation des propriétés immobilières de la commune

*Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,
Mesdames, Messieurs les municipaux,*

Suite à la saga des deux immeubles de la rue de l'Avenir pour lesquels notre Assemblée a, à une certaine majorité, voté la démolition par manque d'entretien.

Je demande à la Municipalité si les bâtiments locatifs appartenant à la collectivité sont bien entretenus? Des visites sont-elles effectuées régulièrement? Est-ce que le service dispose de suffisamment de personnel pour accomplir ces tâches?

D'autre part, nous sommes propriétaires d'une parcelle sur laquelle se trouve une villa locative, située à l'avenue de la Poste 17. La Municipalité a-t-elle des projets pour valoriser cet objet? Ne serait-il pas judicieux de songer à un agrandissement de la surface habitable? Ceci contribuerait à combler le manque d'appartements que nous avons à proposer.

La Commune est-elle propriétaire d'autres objets immobiliers similaires?

D'avance merci de votre réponse. Je n'en attends pas une ce soir, j'aimerais mieux qu'il y soit bien répondu la prochaine fois, même par écrit.

Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal

Merci de votre question. Bien sûr, vous aurez une réponse écrite, toutefois, dans l'intervalle, je vais quand même vous donner quelques précisions.

La première chose pour rappeler qu'un rapport sur l'ensemble des bâtiments que la Commune possède a été fait en 2011 et 2012 et que chaque membre du Conseil communal en a reçu copie. S'agissant de l'état des bâtiments tout est dans ce rapport. Certains sont en bon état, certains sont en moyen état et d'autres sont en moins bon état. Tous ces bâtiments sont mentionnés dans le rapport, je peux vous remettre ce document et cela répondra à votre question.

S'agissant des visites; bien évidemment que des visites ont régulièrement lieu, le service Bâtiment s'est réorganisé pour justement pouvoir pallier à l'entretien courant. Par contre, pour les bâtiments qui ne sont pas en très bon état, il y a, des fois, des cas d'urgences et il

faut jongler, mais je crois que cela est le lot de tout un chacun, mais nous pouvons juger cela comme suffisant.

Par rapport à votre question précise sur l'avenir de l'avenue de la Poste 17, votre idée est bonne, nous la retenons, il faut que vérifions les potentiels de constructibilité avec le service Urbanisme de Mme Tinetta Maystre, mais je retiens volontiers la demande. Alors merci de la préciser par une interpellation ou un postulat.

Concernant les autres objets que nous louons, à la rue du Village 10, à la rue de la Source 1 et 2, je ne vais pas vous faire la lecture du budget parce que vous allez peut-être le faire, c'est mentionné dans la rubrique "Bâtiments locatifs du patrimoine financier". Donc par rapport à cela, le projet que nous pourrions développer et qui me vient à l'esprit, c'est peut-être au village, où la moitié, voir les deux tiers d'une des dernières fermes du village doivent être rénovés.

Pour le reste, cela passerait par des plans de quartier, mais nous vous transmettrons le rapport dans lequel vous trouverez tous les détails avec la localisation ce qui répondra à votre question. Merci.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre du jour.

15. Questions, propositions individuelles et divers

- **Mme Nicole Divorne, Fourmi rouge**
Question relative à la planification scolaire

Monsieur le Président,

En 2012, lors de la discussion sur l'étude du préavis concernant les transformations des locaux au Collège de Verdeaux, la planification scolaire avait été évoquée et il nous avait été dit qu'elle nous serait présentée prochainement.

Ne voyant rien venir, je me permets de poser la question suivante: Quand est-ce qu'une planification scolaire nous sera présentée?

Réponse de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale

*Mesdames et Messieurs,
Monsieur le Président,*

S'agissant du rapport de planification scolaire, nous avons prévu d'en présenter un par législature, nous sommes donc encore dans les temps pour le déposer. Nous avons prévu de le déposer d'ici la fin de l'année.

- **M. Alberto Mocchi, Les Verts**
Démission

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

Il est un adage qui dit que toute chose à une fin, je ne sais pas si c'est vrai pour tout, mais en tout cas pour ce qui est de mon engagement auprès de ce Conseil communal, c'est en effet ma dernière séance ce soir.

Ce n'est pas par manque d'intérêts ou par lassitude ou encore par manque de plaisir, loin sans faut, c'est "juste" que je vais déménager très prochainement et que la loi sur l'exercice des droits politiques est pour le moins intransigeante quant au lieu de résidence des conseillers communaux. Je n'ai donc pas vraiment le choix.

Je tiens quand même à vous dire que j'ai eu énormément de plaisir ces presque cinq années à siéger avec vous, nous avons fait avancer beaucoup de projets tous ensemble, nous avons voté énormément de préavis. Je crois que nous avons assisté à ce que nous pouvons faire de meilleur, comme parfois aussi de pire, malheureusement, en termes de politique politicienne. Mais, de manière générale, et c'est ce qui m'a toujours impressionné, c'est que bien que nos idées divergent vu qu'il y a un spectre politique pour le moins large représenté ici même, nous avons toujours eu, tous et toutes, l'intérêt de la population renanaise et son bien être devant les yeux au moment de prendre les décisions. Je tenais à le saluer.

Une pensée particulière pour M. Jean-Marc Dupuis qui va, je le pense, particulièrement me regretter, car je sais qu'il appréciait particulièrement répondre à mes questions, interpellations et postulats, mais vous allez aussi beaucoup me manquer, M. Dupuis.

Je vous souhaite une excellente fin de législature, je continuerai à suivre de loin la politique renanaise et très bonne soirée. Merci

Après des applaudissements de l'Assemblée, M. le Président remercie M. Alberto Mocchi pour tout le travail effectué dans ce Conseil.

Intervention de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal

*Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,*

CO2, espaces verts, biodiversité, énergie, tri des déchets, potagers urbains, c'est vrai que j'en ai entendu et que nous avons eu du plaisir à échanger avec M. Alberto Mocchi. Se séparer de lui, pour moi, laissera un vide, j'espère que quelqu'un prendra sa place.

J'aimerais surtout remercier et féliciter M. Mocchi qui était le président des jardins familiaux de Renens et qui, de facto, quittera son poste. Poste qui est à repourvoir, donc tous ceux qui, au-delà des interpellations, veulent s'impliquer un peu plus comme l'a fait M. Mocchi, le poste est ouvert et je suis à disposition pour prendre les inscriptions, qui, sans nul doute, viendront.

M. Alberto Mocchi, encore merci beaucoup et bonne chance pour la suite.

- **M. Michele Scala, PSR**
Question relative au Musée de l'Immigration

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

Ce soir, j'ai souvent entendu la question "Pourquoi nous battons-nous?" Alors moi aussi je reviens sur cette question, mais pour un autre sujet.

J'ai appris par la presse que le Musée de l'Immigration situé actuellement à l'avenue de Tivoli 14 à Lausanne, mais né à Renens, va définitivement fermer le 31 novembre, car le responsable actuel n'a plus le temps de s'en occuper et surtout n'aura plus les subsides pour le paiement du loyer.

Le musée fait en tout 30m2 et comporte plusieurs objets: comme valises, brochures, livres. Des objets et des valises notamment qui sont même actuellement exposés ces jours à la bibliothèque du Léman. Un vide-grenier est organisé le 21 novembre.

Comme vous le savez, nous avons chez nous un lieu connu au-delà des frontières de l'Ouest qui s'appelle "Globlivres". Ma question est: Existe-t-il une possibilité de ramener ce matériel, des livres, des brochures, et des cartes, des objets (je suppose pour quelques centaines de francs, pas plus) et de les mettre à disposition d'une institution comme Globlivres, ou la CISE, voire même d'une prochaine exposition comme celle du Léman ou pourquoi pas d'un projet plus ambitieux, plus tard par exemple à la Ferme des Tilleuls, un lieu témoignant le déplacement des populations, ce qui est le cas aujourd'hui? Merci.

Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique

Je connais le Musée de l'Immigration pour m'y être rendue il y a longtemps. C'est un tout petit musée dans lequel il y a des objets de la vie de tous les jours, mais qui ont un sens, qui ont une histoire et j'entends votre proposition.

Je ne m'engage à rien parce que cela dépend également de mes collègues, mais nous allons regarder. Je découvre votre question (ou est-ce une interpellation ou un divers?), mais pourquoi pas. Après, faut-il encore stocker et en faire quelque chose, mais cela peut être une possibilité. Transmettez-nous le nom de votre contact et la date que vous avez mentionnée précédemment.

Nous pouvons le signaler en tout cas, sans s'engager plus pour moment, mais au moins se poser la question et aller voir.

- **M. Michele Scala, PSR**

C'était bien une question, mais je voulais également le signaler à tout le monde. Merci.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt ce point de l'ordre.

M. le Président remercie toutes et tous pour le temps qu'ils ont donné à leur Commune et leur souhaite un très bon retour dans leur foyer.

Avant de lever la séance, M. le Président rappelle que la prochaine séance du Conseil communal de la Ville de Renens aura lieu le **jeudi 10 décembre 2015 à 19h00.**

Clôture de la séance à 21h05

Le Président

La Secrétaire

Pascal Golay

Yvette Charlet